

DOSSIER D'INSCRIPTION

Parcours Probatoire - Officier Chef de Quart Passerelle – Capitaine 3000

LISTE DES MODULES ET CERTIFICATS REFERENCES DANS VOTRE PARCOURS DE FORMATION

Cochez les besoins & fournir les attestations des modules et certificats acquis

Probatoire à l'OCQP	<input type="checkbox"/> Complet ou <input type="checkbox"/> Candidat libre
Officier Chef de Quart Passerelle	<p><u>OCQP</u> <input type="checkbox"/> Complet</p> <p><u>Modules spécifiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Revalidation du Certificat Général d'Opérateur (RCGO) <input type="checkbox"/> Recyclage Certificat de Formation de Base à la Sécurité (RCFBS) <input type="checkbox"/> Recyclage du Certificat de Qualification Avancée à la Lutte contre l'Incendie (RCQALI) <input type="checkbox"/> Recyclage Certificat d'Aptitude à l'Exploitation des Engins et Radeaux de Sauvetage (RCAEERS) <input type="checkbox"/> Agent de Sûreté des Navires (ASN) <input type="checkbox"/> Attestation de formation aux systèmes de visualisation des cartes électroniques et d'information (ECDIS) <input type="checkbox"/> Attestation de formation à la direction et au travail en équipe ainsi qu'à la gestion des ressources à la passerelle et à la machine (ERM/BRM) <p><u>Modules optionnels :</u></p> <p>Formation pour le personnel servant à bord des navires à passagers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Complet (appendices 1-2-3-4) <input type="checkbox"/> App 1 : Formation en matière d'encadrement des passagers à bord des navires à passagers <input type="checkbox"/> App 2 : Formation en matière de sécurité à l'intention du personnel assurant directement un service aux passagers dans les locaux réservés aux passagers <input type="checkbox"/> App 3 : Formation en matière de gestion des situations de crise et de comportement humain <input type="checkbox"/> App 4 : Formation en matière de sécurité des passagers et de la cargaison et d'intégrité de la coque <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Certificat de formation de base aux opérations liées à la cargaison des navires-citernes pour gaz liquéfiés
Capitaine 3000	<p>Capitaine 3000 <input type="checkbox"/> Complet</p> <p><u>Modules spécifiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Médical 3 ou <input type="checkbox"/> Recyclage du Médical 3 <p>Précisions : il faut être à jour de tous les modules spécifiques qui composent l'OCQP pour pouvoir se faire délivrer le diplôme de C3000.</p>

SI VOUS ETES DEMANDEUR D'EMPLOI

N° de demandeur d'emploi :

Date d'inscription à France Travail :

Percevez-vous des allocations de retour à l'emploi : oui non

QUELLE REMUNERATION AUREZ-VOUS A L'ENTREE EN FORMATION

- Région (si demandeur d'emploi non rémunéré)
- France Travail
- Entreprise
- Non rémunéré

LISTE DES PIECES A JOINDRE AU DOSSIER IMPERATIVEMENT DANS CHAQUE DOSSIER

- Lettre de motivation
- Curriculum vitae (avec les expériences professionnelles qu'elles soient maritimes ou non)
- Promesse d'embauche
- Photocopie de votre carte d'identité (recto-verso), de votre passeport ou de votre carte de séjour (pour les personnes de nationalité étrangère)
- 1 photo d'identité aux normes (type passeport) scannée
- Photocopie de votre Brevet de Capitaine 500
- Cerfa de demande d'inscription à examen n° 15580*01 (à télécharger et remplir directement)

<http://www.dirm-memn.developpement-durable.gouv.fr/cerfa-r411.html>

LISTE DES PIECES A JOINDRE AU DOSSIER AU PLUS VITE

- Photocopie de votre notification de droits France Travail
- Compte-rendu d'entretien validant le projet de formation par un conseiller France Travail
- Certificat médical délivré par un médecin des Gens de Mer à jour.

EN PREVISION DE L'OCQP

- Photocopie de vos titres ou certificats maritimes, si titulaire (CFBS – CQALI - CAEERS – ASN – CGO – ECDIS – ERM/BRM)

Souhaitez-vous vous inscrire aux modules suivants qui sont optionnels depuis le 23/12/2024 :

- Certificat de formation de base aux opérations liées à la cargaison des navires-citernes pour gaz liquéfiés (18 h)
- Formation pour le personnel servant à bord des navires à passagers (20 h)

ANTICIPATION dans le cadre du futur C3000, pour les inscriptions au Médical 3 ou le recyclage

- Justificatif du schéma vaccinal complet hépatite B (2 injections)

VOS BESOINS

Aménagement particulier des épreuves

Cocher la case 4 du cerfa 15580*01

Logements

Envoi possible d'une liste non exhaustive de logements répertoriés autour du LPM Jacques Cassard

Service de Santé des Gens de Mer

Envoi possible de la liste des services nationaux et de la procédure en Loire-Atlantique

Formation(s) complémentaire(s) souhaitée(s)

.....

Retrouvez toutes les informations dont vous avez besoin dans notre boîte à outils :

<https://www.lycee-maritime-nantes.fr/formations-continues/boite-a-outils/>

A

Le

Signature

Mise à jour le 23/10/2024

Parcours Probatoire – Officier Chef de Quart Passerelle – Capitaine 3000

	Probatoire de l'OCQP	Officier chef de Quart Passerelle	Capitaine 3000
Dates et lieux	Nantes – mai à juin	Nantes – septembre à février	Nantes – mars à juin
Références réglementaires	Arrêté du 22 décembre 2015 relatif à la délivrance du brevet d'officier chef de quart passerelle		Arrêté du 18 avril 2016 relatif à la délivrance du brevet de second capitaine 3 000 et du brevet de capitaine 3 000
RNCP		25958	25973
Secteurs d'activités		Le titulaire du brevet de chef de quart passerelle peut naviguer sur tout navire armé au commerce (navires de transport de passagers, navires de transport de marchandises, navires de services et portuaires...) et à la plaisance à propulsion mécanique sans limitation de taille.	Le titulaire du brevet de capitaine 3000 peut naviguer sur des navires armés au commerce (navires à passagers, navires de transports de marchandises, navires de services et portuaires...) d'une jauge brute inférieure à 3 000, sans limitation de distance. Sous réserve de suivre une formation complémentaire, celle du "module yacht", le titulaire du brevet de capitaine 3 000 peut se voir délivrer un brevet de capitaine yacht 3 000 et naviguer en qualité de capitaine sur des navires armés à la plaisance à propulsion mécanique d'une jauge brute inférieure à 3 000, sans limitation de distance.
Type d'emplois accessibles		Le titulaire du brevet d'officier chef de quart passerelle peut poursuivre sa carrière vers des fonctions de commandement en intégrant le cursus de formation du diplôme de capitaine 3000.	Le titulaire d'un brevet de capitaine 3 000 peut être employé en tant que capitaine sur des navires armés au commerce de jauge brute inférieure à 3 000.
Code(s) ROME		N3101 – Encadrement de la navigation maritime N3102 – Equipage de la navigation maritime	

Lycée Professionnel Maritime Jacques Cassard - 111 rue du Port Boyer BP 51536 44315 NANTES Cedex 3

Tél : 02 40 50 5101 - N° Siret : 19442313300017

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52440422444 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

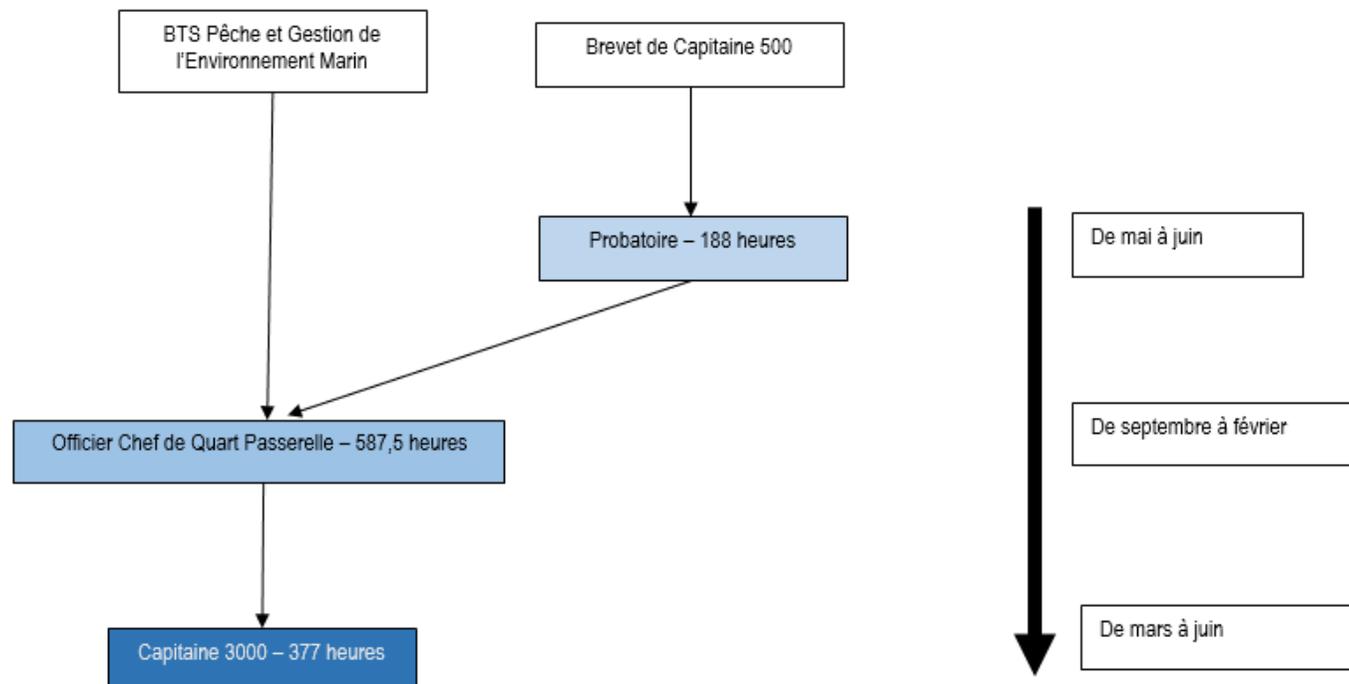
Email : formationcontinue@lycee-maritime-nantes.fr – Site : www.lycee-maritime-nantes.fr

	Probatoire de l'OCQP	Officier chef de Quart Passerelle	Capitaine 3000
Objectifs de la formation (prérogatives du brevet)	Remise à niveau pour accéder à la formation d'Officier chef de Quart Passerelle	A ce titre, l'officier chargé du quart à la passerelle doit : - assurer la conduite du navire en toute circonstance, - savoir manœuvrer le navire, - coordonner et assurer la tenue du quart en toute sécurité et établir des comptes rendus, - diriger et exécuter les opérations relatives à la cargaison, - participer au maintien de la sécurité, de la sûreté du navire, de l'équipage, des passagers et/ou de la cargaison, - encadrer et diriger le personnel d'exécution du service pont, - maîtriser la langue anglaise (niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues - CECR).	Le titulaire du brevet de capitaine 3 000 est responsable de l'expédition maritime et représente l'armateur en toute circonstance. Outre les aspects de navigation et d'exploitation du navire, il doit assurer l'encadrement de son équipage. A ce titre, le capitaine 3 000 doit : - maîtriser les règles de conduite du navire, - manœuvrer son navire dans toutes les circonstances en toute sécurité, - maîtriser la langue anglaise courante et technique, - savoir rédiger un rapport de mer en termes juridiques, - connaître les bases du droit et de l'économie maritimes, - connaître les questions relatives à l'exploitation du navire à sa stabilité et lui assurer un bon état de navigabilité, - assurer la sécurité du navire, de l'équipage et des passagers et/ou de la cargaison, - maîtriser les règles en matière de contentieux, - respecter la réglementation relative à la protection du milieu marin.
Conditions d'admission à l'entrée de formation	- Aptitude médicale à jour - Etre titulaire d'un brevet de Capitaine 500, ou yacht, ou patron de pêche	- Aptitude médicale à jour - Etre titulaire du probatoire OCQP ou d'une attestation de MAN et d'un OCQM ou du BTS PGEM	- Aptitude médicale à jour - Etre titulaire d'un OCQP
Conditions d'obtention du diplôme	- Avoir suivi les contrôles en cours de formation, - Passer avec succès les épreuves de l'examen	- Avoir suivi les contrôles en cours de formation, - Passer avec succès les épreuves de l'examen pour l'obtention du certificat, - Avoir ses certificats et titres à jour.	- Avoir suivi les contrôles en cours de formation, - Passer avec succès les épreuves de l'examen pour l'obtention du certificat, - Avoir ses certificats et titres à jour.

	Probatoire de l'OCQP	Officier chef de Quart Passerelle	Capitaine 3000
Suite de parcours	Le titulaire du probatoire peut poursuivre son parcours en formation d'Officier Chef de Quart Passerelle	Le titulaire du brevet d'officier chef de quart passerelle peut poursuivre sa carrière vers des fonctions de commandement en intégrant le cursus de formation du diplôme de capitaine 3000.	Le titulaire du Capitaine 3000 peut poursuivre sa carrière vers des fonctions de commandement en intégrant le cursus de formation du diplôme de capitaine illimité.
Moyens pédagogiques mis en œuvre	En formation pont , vous utiliserez une baleinière traditionnelle de 9m pour la manœuvre, à partir du C200 vous aurez accès aux simulateurs navigation et communications. Vous disposerez également d'une salle de ramandage et matelotage. En formation machine , vous aurez accès aux ateliers: moteurs marins, moteur tournant, banc hydraulique, banc électrique, banc frigo, banc climatisation. Les M750 kW auront des séances sur simulateur machine et en atelier soudure et tournage. Tous nos stagiaires ont accès à un centre de documentation maritime.		
Coût de la formation	Parcours complet : 1316,00 € Candidat libre : 350,00 €	Parcours complet : 8457,00€ Parcours adapté : tarifs et devis sur demande.	Parcours complet : 3648,00€ Parcours adapté : tarifs et devis sur demande.
Rémunération des stagiaires	Les candidats bénéficiant de l'ARE peuvent obtenir une Allocation de Retour à l'Emploi par la Formation. Veuillez consulter votre conseiller France Travail AVANT l'entrée en stage. Les candidats dont la formation est prise en charge par la région Pays de la Loire n'ayant pas d'ARE peuvent bénéficier d'une rémunération région.		

	Probatoire de l'OCQP	Officier chef de Quart Passerelle	Capitaine 3000
Programme de la formation	<p>Anglais général (40h) Français (32 h) Mathématiques (68 h) Mécanique (40 h) Epreuves finales écrites (8 h)</p>	<p>Module P1-3 – Navigation au niveau opérationnel (248 h) Module P2-3 – Manutention et arrimage de la cargaison au niveau opérationnel (84 h) Module P3-3 – Contrôle de l'exploitation du navire et assistance aux personnes à bord au niveau opérationnel (34 h) Module NP-3 – National Pont au niveau opérationnel (80 h) Epreuves finales écrites (11h30)</p> <p>ECDIS (40 h) ERM/BRM (30h) Agent de sûreté du navire (21 h) Revalidation CGO (7 h) Recyclage CFBS (16h) Recyclage CQALI (8 h) Recyclage CAEERS (8 h)</p> <p><i>Options :</i> <i>Formation pour le personnel servant à bord des navires à passagers (20h)</i> <i>Certificat de formation de base aux opérations liées à la cargaison des navires-citernes pour gaz liquéfiés (18h)</i></p>	<p>Module P1-4 – Navigation au niveau de direction (68 h) Module P2-4 – Manutention et arrimage de la cargaison, contrôle de l'exploitation du navire et assistance aux personnes à bord, au niveau de direction (122 h) NP-4 – National Pont au niveau de direction (82 h) Module M5 – Machine (28 h) Epreuves finales écrites (8 h)</p> <p>Médical III (69 h) ou Recyclage Médical III (36h)</p>
Durée de la formation	188 h	587.5 h ou 625.5 h avec les options	377 h
Validation	Épreuves en cours de formation		
Rythme hebdomadaire minimum	30 h/sem.		

Déroulé de la formation :



Lycée Professionnel Maritime Jacques Cassard - 111 rue du Port Boyer BP 51536 44315 NANTES Cedex 3

Tél : 02 40 50 5101 - N° Siret : 19442313300017

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52440422444 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

Email : formationcontinue@lycee-maritime-nantes.fr – Site : www.lycee-maritime-nantes.fr



Ce projet est cofinancé par
le Fond social européen plus (FSE+)

Lycée Professionnel Maritime Jacques Cassard - 111 rue du Port Boyer BP 51536 44315 NANTES Cedex 3
Tél : 02 40 50 5101 - N° Siret : 19442313300017
Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52440422444 auprès du préfet de région des Pays de la Loire
Email : formationcontinue@lycee-maritime-nantes.fr – Site : www.lycee-maritime-nantes.fr

Ministère chargé
de la mer

Arrêté du 12 août 2015 (JO du 22 août 2015)

Cadre réservé à l'administration		
Date de dépôt/ réception	Numéro d'enregistrement	Dossier complété le
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

1. Renseignements et coordonnées du candidat (1)

Nom	<input type="text"/>	Prénom (s)	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>	Sexe	H <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Nationalité	Française <input type="checkbox"/> Union européenne/EEE <input type="checkbox"/> Hors union européenne <input type="checkbox"/>		
N° d'identification	<input type="text"/>		
Adresse			
N° voie	Extension <input type="text"/>	Type de voie	<input type="text"/>
Nom de voie	Lieu-dit ou boîte postale		<input type="text"/>
Code postal	Localité	<input type="text"/>	
N° de téléphone	N° de télécopie		<input type="text"/>
Adresse e-mail	<input type="text"/>		

2. Prestataire de formation (1)

Dénomination	<input type="text"/>
--------------	----------------------

3. Formation modulaire demandée (1)

Sélectionnez la formation

3.1 Je m'inscris à l'ensemble des modules de la session d'évaluation

3.2 Je ne m'inscris pas à l'ensemble des modules de la session d'évaluation

Sélectionnez un module correspondant à la formation

Sélectionnez un module correspondant à la formation

Sélectionnez un module correspondant à la formation

4. Aménagement particulier des épreuves

Je demande à bénéficier d'un aménagement particulier des épreuves en qualité de candidat handicapé

5. Pièces à fournir

La liste des pièces à fournir est détaillée dans la notice d'information.

6. Engagement et signature du candidat

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus et déclare avoir pris connaissance des conditions réglementaires requises pour l'inscription :

à la formation professionnelle maritime modulaire demandée

à la session d'évaluation modulaire demandée

Fait à : _____ Le, _____

Signature du demandeur

(1) Voir la notice d'information